



ADHESION D'UN NOUVEAU MEMBRE

Comme stipulé dans nos statuts, tout nouveau membre doit obtenir le parrainage de 2 membres actifs de l'association et la validation du conseil d'administration pour adhérer à notre association.

En cas de 1ère licence de pétanque, l'approbation du bureau du club sera suffisante pour l'établissement de votre licence.

Il suffit donc de présenter le coupon ci-dessous dûment rempli pour l'établissement de votre licence.



FORMULAIRE DE PARRAINAGE

Identité du demandeur :

Date de naissance : / /

Adresse :

CP - Ville : -

Téléphone : 0.....

Adresse mail :@.....

Identité des parrains :

N° de licence :

N° de licence :

Fait à Angers le / /

Signature

(sous réserve de l'acceptation du bureau du club de La Rafle d'Angers)